

**Question orale de M. Desmet : Les Marronniers/Les Temps modernes.**

**M. Desmet** rappelle que, depuis l'incendie qui a ravagé le restaurant « Les Marronniers », ce bâtiment, proposé à la vente, est en piteux état et a même été squatté. Cette dernière situation provoque des problèmes de voisinage, voire de sécurité publique.

L'immeuble serait proposé à la vente par le biais d'une agence immobilière pour un montant de 980.000 €, prix à discuter...

M. Desmet est bien conscient du fait que l'autorité communale dispose de peu de moyens susceptibles de déboucher sur des alternatives.

Différentes idées ont été exprimées, parmi lesquelles figure le développement d'une auberge de jeunesse en partenariat public-privé, avec le soutien potentiel de la Région, mais, en ce début d'année, peu de propositions se font jour.

Le Collège pourrait-il préciser son approche de ce dossier ?

**M. l'Echevin Dilliès** précise que cet immeuble est situé dans une zone qui se redynamise de façon très positive.

Un suivi est assuré en matière de taxation. La taxe relative à l'exercice 2015 a été enrôlée et ensuite a donné lieu assez classiquement à l'introduction d'une réclamation. Il y a aussi des discussions par rapport à l'exercice 2016. Cela signifie donc que les services communaux sont mobilisés pour assurer l'évolution de ce dossier. M. l'Echevin Dilliès signale en outre l'organisation de visites effectuées en vue de donner une nouvelle affectation au site.

**M. le Président** souligne le montant très élevé proposé pour le prix de vente. La commune est donc confrontée ici à des propriétaires qui, escomptant un prix de vente trop élevé, laissent leur bien vide très longtemps et pour cela doivent peut-être subir une sanction financière.